



HAL
open science

**Un projet collectif: l'édition de l'enquête générale
ordonnée par Robert d'Anjou en 1331 et menée en
1332-1333 dans les comtés de Provence, de Forcalquier
et de Vintimille, par Leopardo da Foligno**

Thierry Pécout

► **To cite this version:**

Thierry Pécout. Un projet collectif: l'édition de l'enquête générale ordonnée par Robert d'Anjou en 1331 et menée en 1332-1333 dans les comtés de Provence, de Forcalquier et de Vintimille, par Leopardo da Foligno. *Provence Historique*, 2005, 55, pp.370-377. hal-01800037

HAL Id: hal-01800037

<https://hal.science/hal-01800037>

Submitted on 24 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un projet collectif : l'édition de l'enquête générale ordonnée par Robert d'Anjou en 1331 et menée en 1332-1333 dans les comtés de Provence, de Forcalquier et de Vintimille, par Leopardo da Foligno

Provence, Leopardo da Foligno, Enquête générale, Forcalquier, Vintimille, Robert d'Anjou, Comtés de Provence

Thierry Pécout

LEM - Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes

Un projet collectif:
L'édition de l'enquête générale ordonnée par
Robert d'Anjou en 1331
et menée en 1332-1333 dans les comtés de Provence,
de Forcalquier et de Vintimille,
par Leopardo da Foligno

La réflexion sur la construction de l'État moderne et de ses instruments administratifs et idéologiques, a depuis longtemps mis en évidence l'importance fondamentale des grandes enquêtes administratives et domaniales menées par les princes à partir du XIII^e siècle¹. Dans le cas de la Provence, le recours à ce genre de mise au clair des ressources de l'État princier et des contours de sa juridiction, s'avère précoce, sitôt installée après 1246 la dynastie des comtes angevins, puis rois de Sicile. Celle-là, capable de constituer un vaste ensemble politique méditerranéen, s'étendant de la Provence à l'Italie du sud, et rayonnant jusqu'en Hongrie et en Pologne, a su très vite mettre en œuvre d'exceptionnels outils de gouvernement². Ainsi de l'enquête domaniale de Charles d'Anjou, achevée vers 1251-1252, qui a déjà donné lieu à une édition dont les chercheurs n'ont pas fini d'exploiter les ressources³. Son fils Charles II ordonne entre

1. Léopold Génicot, Robert-Henri Bautier, Jean Glénisson ont ouvert la voie en leur temps. La bibliographie sur le sujet est désormais considérable, et on espère toujours le volume de Pierre-Clément Timbal consacré aux enquêtes administratives dans la *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*. Je me bornerai à rappeler les pistes suggestives tracées par GLÉNISSON J., *Les enquêteurs-réformateurs de 1270 à 1328*, dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1946, p. 81-88, et du même, « Les enquêtes administratives en Europe occidentale aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles), actes du XIV^e colloque historique franco-allemand (Tours, 27 mars-1^{er} avril 1977)*, Munich, 1980, p. 17-25. SIVERY G., « La description du royaume de France par les conseillers de Philippe Auguste et par leurs successeurs », dans *Le Moyen Âge*, 90 (1984), p. 65-85. STRAYER J. R., « La conscience du roi: les enquêtes de 1258-1262 dans la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers », dans *Mélanges R. Aubenas*, Montpellier, 1974, p. 725-736.

2. Outre les travaux fondamentaux et classiques de Raoul Busquet, citons en particulier LAVOIE R., *Le pouvoir, l'administration et le peuple en Provence à la fin du XIII^e siècle. Essai d'histoire des mentalités d'après l'enquête administrative de Charles II (1289-1290)*, Thèse de 3^e cycle présentée à l'université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1969 (dactylographié). HÉBERT M., « Les ordonnances de 1289-1294 et les origines de l'enquête domaniale de Charles II », *Provence historique*, 1986, 143, p. 45-57. BOYER J.-P., « Construire l'État en Provence. Les enquêtes administratives (mi XIII^e siècle - mi XIV^e siècle) », dans *L'espace provençal sous l'administration de la première maison d'Anjou-Naples*, Lyon, 1994, p. 1-26. GIORDANENGO G., « *Arma legesque colō*. L'État et le droit en Provence (1246-1343) », dans *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre XIII^e et XIV^e siècle. Actes du colloque international... Rome-Naples, novembre 1995*, Paris-Rome, 1998, p. 35-80. BONNAUD J.-L., *Les agents locaux de l'administration royale en Provence au XIV^e siècle: catalogue et étude des carrières*, thèse de doctorat présentée à l'université de Montréal, 1996. HÉBERT M., « L'ordonnance de Brignoles, les affaires pendantes et l'information administrative en Provence sous les premiers angevins », dans BOUDREAU C., PIANU K., GAUVARD C., HÉBERT M. éd., *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2004, p. 41-56.

3. *Enquête sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, publiée par BARATIER É., Paris, 1969, qui répond avec bonheur au FOURNIER P.-F. et GUEFFIN P., *Enquêtes administratives d'Alfonse de Poitiers, arrêts de son Parlement tenu à Toulouse et textes annexes, 1249-1271*, Paris, 1959.

1297 et 1299 une enquête plus élaborée, tout à la fois administrative et domaniale, conduite par le rational Jean de Aqua de Ravello, et qui reste encore inédite⁴.

Les archives départementales des Bouches-du-Rhône conservent une autre vaste enquête, demeurée elle aussi manuscrite, à l'exception notable des volumes concernant la viguerie de Nice et celle de Tarascon⁵. Elle fut conduite dans les comtés provençaux par l'archiprêtre de Bénévent et conseiller royal Leonardo da Foligno (que la tradition nomme aussi Léopard de Fulginet), pour son maître Robert d'Anjou (1309-1343). C'est le 24 août 1331, sous le sénéchalat de Filippo di Sangineto, que l'enquête est ordonnée, par lettres de commission envoyées par le roi et le sénéchal à

4. Elle comporte vingt volumes, AD des Bouches-du-Rhône, B 1019-1038, outre celui concernant le comté de Vintimille et Val de Lantosque aux archives départementales des Alpes-Maritimes, NI Paesi, Mazzo 14/2 (1^{er} cahier). BAUTIER R.-H. et SORNAY J., *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, I, Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, États de la maison de Savoie*, 1, *Archives des principautés territoriales et archives seigneuriales*, Paris, 1968, p. 36-37. Les lettres de commission adressées par le roi au lieutenant du sénéchal Raynaud de Lecto, le 5 juillet et le 28 octobre 1297, désignent aux enquêteurs leur mission et énumèrent l'ensemble des circonscriptions à visiter dans les comtés provençaux. On ne conserve qu'une partie des procès-verbaux de l'enquête : manquent en particulier les baillies de Digne et d'Apt, la viguerie d'Aix n'est évoquée qu'à travers les localités de Saint-Julien-le-Montagnier et Gréoux (Aurafège). À l'exception semble-t-il des vigueries de Marseille et d'Avignon, visitées par le rational Jean de Aqua, les autres circonscriptions l'ont été par les officiers locaux, commis par le sénéchal et son lieutenant et chargés d'expédier une copie de leurs résultats à la chambre des comptes.

Des travaux universitaires en ont montré la richesse : COMPAN A., « Anthroponymes niçois et notes de toponymie dans le rationnaire de Charles II de Provence. Baillie de Puget-Théniers, 1296-1297 », dans *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1965, p. 245-283. BROCHIER G., *Barcelonnette, la ville et le territoire d'après les enquêtes comtales de 1291 et 1297*, Diplôme d'études supérieures d'histoire présenté à l'université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1970 (dactylographié). BROCHIER G., « Le terroir de Barcelonnette à la fin du XIII^e siècle », dans *Provence historique*, 21, 1971, p. 299-315. VENTURINI A., *Enquêtes générales de Charles II et Léopard de Fulginet (parties concernant la Viguerie de Nice) : textes amotés et précédés d'une introduction*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1977, ainsi que les deux travaux cités ci-dessous.

5. AD des Bouches-du-Rhône, B 1057. VENTURINI A., *Évolution des structures administratives, économiques et sociales de la viguerie de Nice (mi XIII^e - mi XIV^e siècles) à travers les enquêtes générales de Charles I^{er} d'Anjou (1252), Charles II (1298) et Léopard de Fulginet (1333)*, thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1980 (dactylographié).

AD des Bouches-du-Rhône, B 1060 et B 1061. MARTIN Ch., *Saint-Rémy de Provence d'après les enquêtes comtales de Charles II d'Anjou et de Robert d'Anjou (1299-1332). Édition et commentaires*, Diplôme d'études supérieures d'histoire présenté à l'université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1974 (dactylographié). MARTIN Ch., « Saint-Rémy de Provence d'après les enquêtes comtales de Charles II et de Robert I^{er} d'Anjou (1299-1332) », dans *Études vaudoises*, 16, 1976, p. 23-29. MARTIN Ch., « Le terroir de Saint-Rémy aux XIII^e et XIV^e siècles d'après les enquêtes comtales de Charles II et de Robert I^{er} d'Anjou », dans *Provence historique*, 27, 1977, p. 25-37. PORTIER-MARTIN Ch., *Les enquêtes domaniales des comtes de Provence Charles I^{er}, Charles II et Robert d'Anjou (milieu XIII^e-début XIV^e s.)*. Présentation d'une source, *apports et limites*, Diplôme d'Études Approfondies présenté à l'université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1987 (dactylographié).

Il existe aussi des copies partielles de l'enquête dans les archives communales, en cours de recension. Ainsi du volume de la viguerie de Hyères (AC de Cuers, copie de 1541 ; Élisabeth Sauze) ou de celui de Sisteron (AC de Sisteron, CC 39, outre AA4 pour la lettre de commission du 24 août 1331 ; Alexandra Gallo). L'enquête administrative menée à Aups en août 1333 (B 1039) a été copiée en 1764 dans le cartulaire municipal, AC Aups, AA 2, folios 62-62.

Connue de l'érudition provençale dès le Second Empire et utilisée dans une perspective locale – mais sous exploitée par l'histoire positiviste comme l'atteste l'ouvrage classique du juriste M.-J. BRY, *Les vigueries de Provence. Aperçu de leur histoire jusqu'à la fin du XVI^e siècle*,

l'enquêteur général⁶. Elle revêt le double aspect d'une enquête domaniale générale et d'une information administrative destinée à réformer les abus des officiers locaux et les usurpations de droits royaux. L'entreprise paraît se prolonger jusqu'au printemps 1334, même si l'essentiel de la procédure s'effectue entre janvier 1332 et novembre 1333. Ce document s'avère exceptionnel, aussi bien par son ampleur matérielle, que par l'espace géographique couvert. Sont ainsi représentées, outre la viguerie de Vintimille et du Val de Lantosque, toutes les vigueries et baillies des comtés de Provence et de Forcalquier, sauf la viguerie de Marseille et les baillies de Seyne-les-Alpes et de Barcelonnette.

L'enquête se présente actuellement sous la forme de volumes correspondant la plupart du temps à une circonscription du comté, viguerie ou baillie. Ils sont cotés de B 1040 à B 1066, mais certains s'avèrent des copies contemporaines de la rédaction⁷. Leurs dimensions sont variables, le plus petit rassemblant seulement une quinzaine de folios (B 1043, viguerie d'Arles), le plus imposant en comportant trois cent treize (B 1052, viguerie de Draguignan). Le volume concernant la viguerie de Vintimille et du Val de Lantosque est conservé dans un registre de clavaire aux archives départementales des Alpes-Maritimes⁸. À terme, l'absence inexplicquée du recueil concernant la viguerie de

(suite de la note 5)

Paris, 1910 -, relayée par des travaux universitaires à partir des années 1960, l'enquête a par ailleurs donné lieu à des éditions partielles: Abbé F..., « Extrait du registre royal contenant les droits des comtes et rois de Provence sur la viguerie d'Hyères », *Bulletin de la société d'études de Draguignan*, 6, 1866-1867, p. 35-50. ROMAN J., « Document de 1332 relatif à la topographie de Sisteron », dans *Annales des Basses-Alpes*, 2, 1885-1886, p. 420-432. LIEUTAUD V., « Le léopard de Sisteron », *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, 4, 1889-1890, p. 121-132. BALAC A.-M., « Une seigneurie provençale au début du XIV^e siècle: le domaine comtal à Sisteron », dans *Provence historique*, 30, 1980, p. 113-136. CAIS DE PIERLAS E., *La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des princes de Savoie*, Turin, 1898. SAIGE G. et LABANDE L.-II., *Documents historiques relatifs aux seigneuries de Menton, Roquebrune et La Turbie des origines au seizième siècle*, Monaco, 1909. ROYER A., « L'enquête de Léopard de Fulginet sur les droits du comte de Provence à Nice en 1333 », dans *Nice historique*, 1938, p. 97-103 et 1941, p. 105-120. On y adjoindra les travaux d'Alain Venturini déjà cités. GAUTHIER-ZIEGLER G., *Histoire de Grasse au Moyen Âge, 1155-1482*, Paris, 1935. DOMINICI B., *Moustiers au XIV^e siècle*, Diplôme d'études supérieures d'histoire présenté à l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1966. GIORDANENGO G., « *Qualitas illata per principatum tenentem*. Droit nobiliaire en Provence angevine (XIII^e-XV^e siècles) », dans *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque international. Angers-Saumur, juin 1998*, Paris-Rome, 2000, p. 261-301.

6. Lettre du 24 août aux enquêteurs généraux, l'évêque Nicolas de Bisignano (1319-1331) et Leopardo da Foligno, et du 25 août au sénéchal, ordonnant une enquête administrative. Deux témoins en ont été identifiés pour le moment : en tête des volumes de Tarascon (B 1060, fol. 1-3, Ch. Portier), ainsi que dans le B 1066 (fol. 73v-77), outre une copie tardive aux archives communales de Sisteron, AA 4, pour la première lettre seulement (Alexandra Gallo). Une deuxième lettre de commission du Sénéchal à Leopardo da Foligno, des 15 et 16 janvier 1333, ordonne une enquête domaniale (volume de Draguignan, B 1052, fol. 1-2v, avec une copie moderne), et une troisième datée du 22 mars 1333, se trouve dans le volume de Grasse (B 1054, fol. 1-2v, Germain Butaud et Philippe Jansen).

7. C'est ce que montre un premier repérage. Le volume de Sisteron est accompagné d'une série de reconnaissances frappant les biens sujets à des droits de mutation, plus tardive. Le volume du Luc et Val Freinet est constitué de deux copies d'un brouillon disparu reliées ensemble, selon Elisabeth Sauze. Celui de Tarascon semble flanqué d'une copie (Ch. Portier). Celui de Castellane également (Claude Roux).

8. AD A.-M., Ni Paesi, Mazzo 14/2 (2^e cahier), fol. 51-69v (Jean-Paul Boyer). L'enquête effectuée dans le comté de Vintimille et le Val de Lantosque y a été conservée dans le pendant du clavaire Nicolas de Nice, décédé le 30 avril 1334, rédigé par son héritier Argonius pour le

Marseille, ainsi que de ceux des baillies de Seyne-les-Alpes et Barcelonnette, pourrait être compensée par l'édition de l'enquête domaniale de Charles II, effectuée en 1297-1298 dans ces deux zones. Le document présente un état matériel satisfaisant et a déjà fait l'objet de microfilms. Grâce à l'aide obligeante de François Gasnault et Jean-Bernard Lacroix, directeurs des archives départementales des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, et de leur personnel, en particulier Laurence Fumey, Julie Fontanel et Sylvie De Galléani, les volumes se trouvent numérisés sur cd-rom, ce qui facilite considérablement le travail de transcription mené par les membres de l'équipe. On a pu adjoindre à l'enquête proprement dite, des documents épars mais qui y sont liés⁹.

Le tout dresse un tableau approfondi et systématique des droits royaux, en regroupant les informations glanées par les enquêteurs dans chaque circonscription administrative. Il consigne ainsi l'ensemble des revenus, juridictions, résidences... dont dispose la cour royale et que les interrogatoires de témoins et les reconnaissances de tenures, qui occupent quelquefois l'essentiel des volumes qui nous sont parvenus, aident à définir. Ces derniers débutent le plus souvent par un état des droits comtaux dans le chef-lieu puis les diverses localités, qui, là où le comte dispose de biens fonciers et domaniaux, s'accompagne de déclarations de reconnaissances. De nombreuses pièces justificatives, actes remontant parfois jusqu'au XII^e siècle, sont alors produites et quelquefois retranscrites. Des éléments de procédure à l'encontre d'usurpateurs des droits royaux sont parfois présents, comme dans les recueils d'Apt, Brignoles ou Grasse, ou au sein de registres annexes dans le cas d'Aups, La Baume-les-Sisteron ou Vaumeilh¹⁰. On rencontre également des ajouts tardifs, reconnaissances supplémentaires prêtées au XIV^e ou XV^e siècle en particulier¹¹. Enfin, les

(suite de la note 8)

nouveau titulaire de la charge, Raymond Ruffi. Le registre comporte la date de 1333 pour l'enquête de Leopardo, mais sans précision supplémentaire. BOYER J.-P., « Administration d'une baillie provençale au temps du roi Robert: le comté de Vintimille et Val de Lantosque », dans *Actes de la journée d'études sur le Moyen âge niçois organisée par le Centre d'études médiévales de Nice le 22 avril 1983. Recherches régionales*, 1983, 3, p. 125-145.

9. AD des Bouches-du-Rhône, 1 H 255, n° 1267: lettre du sénéchal Filippo di Sanginetto à la cour de Draguignan le 16 janvier 1334 pour enquêter sur les droits royaux à Palaison; expédition du 4 septembre 1456. Peut-être que le mandement du roi Robert à ses officiers et au sénéchal du 21 mars 1333, leur enjoignant de ne pas porter atteinte aux droits de l'abbé de Saint-Victor de Marseille, doit-il être rattachée à notre enquête domaniale: 1 H 254, n° 1261 ? B 824 (17 fol.), 1333, reconnaissances prêtées par la communauté de Figanères à Jacques Gaufridi, notaire de Draguignan, commis par Leopardo da Foligno. B 1109 (126 fol.), enquête sur les droits royaux à Saint-Geniès, 15-29 octobre 1331, à rapprocher vraisemblablement de l'enquête ordonnée par le sénéchal et menée le 21 août 1331 sur les revenus des salines de Berre, B 2, fol. 101v-103v. 2 H 458 (13 fol.), cahier papier: enquête sur les droits du roi à Pélissanne, 29 novembre 1333 (copie xv^e) seing de l'archivair Guillaume de Rousset, 10 mars 1455, au folio 13. B 497, copié dans B 1065, fol. 122-123: la communauté de Roumoules accepte de payer le taux d'albergue prévu dans le registre de Leopardo da Foligno, 1334. Enfin, un extrait des droits royaux à Villeneuve, du 23 avril 1334, tiré de l'enquête de Leopardo da Foligno: AD des AM, 1 J 297. On trouve quelquefois des allusions aux registres de l'enquête conservés par les officiers locaux, ainsi dans B 1841, fol. 30, un pendant de clavaire: l'officier indique à son successeur deux cahiers papier comportant les reconnaissances prêtées à Draguignan lors de l'enquête de 1333.

10. AD des Bouches-du-Rhône, B 1039, B 1045 et B 1064, respectivement Var, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes.

11. Ainsi des volumes de Sisteron et de Hyères, avec des reconnaissances prêtées respectivement en 1407 et en 1561 (élément repéré par Élisabeth Sauze dans ce dernier cas).

volumes B 1065 et B 1066 constituent des recueils de procédures administratives et de procès-verbaux composites, renvoyant à diverses circonscriptions, à propos des usurpations domaniales¹². L'intérêt du document réside aussi dans les méthodes administratives et comptables rigoureuses et systématiques qu'il met en œuvre, et dont le texte ordonné qui nous est parvenu montre un état achevé.

Du reste, cette entreprise prend place à un moment déterminant du règne de Robert d'Anjou, ce qui lui confère une dimension politique certaine. La mort de son héritier, Charles de Calabre, en novembre 1328, crée un climat d'instabilité dynastique latent. L'entreprise domaniale de 1331-1334 peut ainsi revêtir une dimension idéologique et la perspective d'une œuvre de consolidation et de légitimité politique. Elle peut donc rassembler autour d'elle aussi bien les historiens de la construction de l'État et des représentations politiques, que les spécialistes de l'économie ou des structures sociales. Autant dire que cette source constitue une mine d'informations inépuisable pour de nombreux domaines de la recherche historique. Aussi l'enquête de Leopardo da Foligno s'avère-t-elle remarquable à tous ces titres et n'a d'autre équivalent, dans tout l'Occident du XIV^e siècle, que les grandes enquêtes pontificales menées en 1338 et 1373 à propos de l'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et dans une bien moindre mesure, celles concernant le Dauphiné en 1339¹³. À l'échelle européenne, il s'agit donc d'un jalon essentiel dans le processus d'édification de l'État.

12. Le registre AD Bouches-du-Rhône, B 1065, daté de janvier - avril 1334, évoque certaines localités des circonscriptions de Draguignan, Nice, Grasse, Saint-Paul, Vence, Villeneuve, Moustiers et Digne. Il rassemble selon une cohérence géographique, des procès ponctuels et des informations opérés sur l'ordre de Leopardo da Foligno par les claires et officiers locaux, et visant à rétablir des usurpations ou à résoudre des contestations de droits et prélèvements communaux, notamment de la part des communautés ou de familles nobles à propos de l'albergue et de la cavalcade, avec production de pièces justificatives remontant à la fin du XII^e siècle (1181). Une sentence prononcée par les maîtres rationaux le 22 juin 1487 et concernant Draguignan leur a été adjointe (folios 194-197).

Le B 1066, d'octobre 1332 à mars 1333, se compose de cahiers dévolus aux circonscriptions de Draguignan, Moustiers et Digne, secondairement Castellane. Il s'agit ici de procédures et de dépositions concernant des officiers, des fermiers, des communautés religieuses, « *occupatores* » des droits royaux, et conduites par Leopardo da Foligno et l'évêque de Bisignano Nicolas sur ordre de Robert d'Anjou donné le 14 août 1331. Pièces justificatives remontant à 1291. BOYER J.-P., « Construire l'État en Provence... ».

13. En 1338, pour les prieurés d'Angleterre et de Saint-Gilles, les seuls procès-verbaux conservés: LARKING L. B. éd., *The Knights Hospitallers in England: the Resort of Prior Philip de Thames to the Great Master Elyan de Villanova for A. D. 1338*, Londres, 1856; BEAUCAGE B. éd., *Visites générales des commanderies de l'ordre des Hospitaliers dépendantes du Grand Prieuré de Saint-Gilles (1338)*, Aix-en-Provence, 1982.

Pour 1373, GLENNISSON J. dir., LEGRAS A.-M. éd., *L'enquête pontificale de 1373 sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, 1, L'enquête dans le prieuré de France*, Paris, 1987; le volume sur le prieuré de Saint-Gilles est en cours de publication.

ROYER M. L., « le "Probus" et les enquêtes sur le domaine du dauphin au XIII^e siècle », dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 5^e série, 7, 1913, p. 373-392. CHOMEL V., « Un censier dauphinois inédit. Méthode et portée de l'édition du *Probus* », dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques, actes du 89^e congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1964*, Paris, 1967, p. 319-407.

FALRE C., « Un projet de cession du Dauphiné à l'Église romaine (1338-1340) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 27, 1907, 1-2, p. 153-225. FIERRO A., « Les enquêtes de 1339 en Dauphiné et en Faucigny, intérêt démographique », dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1965, p. 29-35.

Il convenait de mettre en valeur et d'exploiter systématiquement ce document, de le transcrire, de lui procurer une édition scientifique et d'en préparer la parution. L'idée n'en est pas neuve, déjà le Bas-Alpin V. Lieutaud déclarait en 1890 à propos des volumes concernant sa région, qu'« en publier même le résumé sommaire... serait une œuvre pie et un grand service rendu aux érudits... »¹⁴. La portée et l'ampleur de cette pieuse entreprise nécessitaient la constitution d'une large équipe de chercheurs. Autour d'un noyau formé par les médiévistes de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, à Aix-en-Provence (UMR 6570 TELEMME et UMR 6572 LAMM), le projet a pu très vite compter sur les compétences de conservateurs des archives départementales et sur la collaboration d'universitaires provenant de l'UMR CÉPAM de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, des universités de Québec à Montréal, de Rimouski et de Calgary (Canada), de celles de Fordham et de Durham (États-Unis), de Rennes II, d'Angers, ainsi que de l'École nationale des Chartres ou de la DRAC PACA, et bien d'autres dont la liste ci-dessous rend compte. Chacun a reçu la responsabilité scientifique et éditoriale d'un volume ou d'une partie de volume. Le cas échéant, il sera possible d'y faire collaborer des étudiants dans le cadre de leurs travaux de recherche du diplôme de Master ou de celui de Doctorat.

Le projet offre une double perspective. Il s'agit en premier lieu de mener un travail de transcription de la source, en vue de son édition critique complète. Ce dernier aspect reste conditionné évidemment par la collecte de subventions croisées. Cette parution ne sera pas d'emblée intégrale, car le travail s'accomplira nécessairement dans la durée, compte tenu de l'ampleur de la documentation : chaque partie pourra donc paraître successivement, selon une toison respectueuse au mieux de l'ordre chronologique de déroulement de l'enquête. En second lieu, cette collaboration et les divers problèmes historiques qu'elle aura pu isoler, déboucheront sur la mise en place d'un colloque international qui se tiendra à Aix-en-Provence.

En définitive, pareille entreprise devrait aboutir à la parution d'une douzaine de tomes environ, ainsi provisoirement organisés :

Tome 1, Viguerie de Tarascon, 24 août 1331 - janvier-février 1332, Ch. Portier-Martin. [346 folios].

Tome 2/1 et 2, Baillie de Brignoles et Saint-Maximin, février-mars 1332, J. Drendel et J.-L. Bonnaud. [134 folios] ; Baillie de Barjols, août 1333, F. Michaud. [36 folios].

Tome 3/1, 2 et 3, Viguerie de Toulon, mars-avril 1332, O. Guyotjeannin et ses élèves de l'École Nationale des Chartes [70 folios] ; Viguerie de Hyères, avril-mai 1332, É. Sauze. [47 folios] ; Baillie du Luc et Val Freinet, mai-juin 1332, É. Sauze. [131 folios].

Tome 4/1 et 2, Viguerie de Forcalquier, juin-juillet 1332, A. Mailloux [126 folios] ; Baillie de Sisteron, juillet-septembre 1332, Ph. Bernardi, A. Gallo, V. Theis [96 folios].

Tome 5, Baillie de Digne¹⁵, septembre-novembre 1332, G. Giordanengo et D. L. Smail.

Tome 6/1 et 2, Baillie de Moustiers, novembre 1332, Th. Pécourt ; Baillie de Castellane, juin-juillet 1333, L. Verdon, Cl. Roux [126 folios].

Tome 7, Viguerie de Draguignan, janvier-mars 1333, M. Hébert et M. Paiement.

14. LIEUTAUD V., « Le léopard de Sisteron », *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, 4, 1889-1890, p. 121-132.

15. Y compris la baillie de Colmars, mais sans celles de Seyne et de Barcelonnette.

Tome 8/1, 2, 3 et 4, Vigueries de Grasse, Villeneuve et Vence, avril 1333, A. Venturini, G. Butaud, Ph. Jansen [148 folios] ; Viguerie de Nice, mai 1333, A. Venturini [93 folios] ; Viguerie de Puget-Théniers, mai-juin 1333, G. Butaud, Ph. Jansen [125 folios]. Viguerie du comté de Vintimille et du Val de Lantosque, 1333, J.-P. Boyer [18 folios].

Tome 9/1, 2 et 3, Baillie d'Apt (sans le Val de Sault), septembre 1333, F. Mazel [104 folios] ; Viguerie d'Avignon, octobre 1333, Ch. Portier-Martin [33 folios] ; Viguerie d'Arles, octobre 1333, L. Stouff [15 folios].

Tome 10, Viguerie d'Aix, novembre 1333 et l'île Saint Geniés, octobre 1331, B. Beauceage et N. Coulet [238 folios].

Tome 11/1-5, Enquêtes administratives conduites à La Baume de Sisteron, Aups et Vaumeilh, août 1332-août 1333, J. Shatzmiller, Th. Pécout, L. Verdon, J.-L. Bonnaud ; enquêtes administratives dans les circonscriptions de Digne, Moustiers et Draguignan, 1332 et 1333, et dans les vigueries de Nice, Grasse, les baillies de Vence et Saint-Paul, 1334.

Les membres de l'équipe :

- Benoît Beauceage, Université du Québec à Rimouski
- Philippe Bernardi, Université d'Aix-Marseille I, UMR LAMM
- Jean-Luc Bonnaud, Université du Québec à Montréal et GREPSOMM
- Jean-Paul Boyer, Université d'Aix-Marseille I, UMR TELEMME
- Germain Butaud, Université de Nice Sophia-Antipolis, UMR CÉPAM
- Noël Coulet, Université d'Aix-Marseille I, UMR TELEMME
- John Drendel, Université du Québec à Montréal et GREPSOMM
- Julie Fontanel, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Marseille
- Laurence Fumey, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Marseille
- Alexandra Gallo, doctorante Aix-Marseille I
- François Gasnault, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Marseille
- Gérard Giordanengo, École nationale des Chartes
- Olivier Guyotjeannin, École nationale des Chartes, EA Histoire-Mémoire-Patrimoine
- Michel Hébert, Université du Québec à Montréal, UMR CIHAM, Université de Lyon II
- Philippe Jansen, Université de Nice Sophia-Antipolis, UMR CÉPAM
- Anne Mailloux, Université d'Aix-Marseille I, UMR LAMM
- Florian Mazel, Université de Rennes II, UMR CRHISCO
- Francine Michaud, University of Calgary (Alberta, Canada)
- Mathieu Paiement, Université du Québec à Montréal et GREPSOMM
- Thierry Pécout, Université d'Aix-Marseille I, UMR TELEMME
- Christine Portier-Martin, doctorante de l'université d'Aix-Marseille I
- Claude Roux, docteur de l'université d'Aix-Marseille I
- Élisabeth Sauze, Direction régionale des affaires culturelles
- Joseph Shatzmiller, Duke University, Durham (NC, États-Unis), UMR CIHAM, Université de Lyon II

- Daniel L. Smail, Fordham University, Bronx (NY, États-Unis)
- Louis Stouff, Université d'Aix-Marseille I, EA SICMA
- Valérie Theis, Université de Lyon II, UMR CIHAM
- Liberto Valls, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence
- Alain Venturini, Archives départementales de Corse-du-Sud, Ajaccio
- Laure Verdon, Université d'Aix-Marseille I, UMR TELEMME

Pour l'équipe, Thierry Pécout

Au seuil de cette brève présentation, je remercie chaleureusement et amicalement tous les membres de l'équipe qui s'est rassemblée autour d'un projet difficile mais stimulant, et qui met en commun avec bonheur les ressources et l'expérience de chercheurs de générations, d'origines et de spécialités complémentaires.